

Le “11 Novembre” a 100 ans !

Trois jours après la signature de l'Armistice, M. Philippe Delaroche-Vernet, député radical de Loire-Inférieure, officier mobilisé décoré de la croix de guerre, propose de faire du jour de l'Armistice une **Fête Nationale**.

Cependant, le 11 novembre 1918 ne marque pas la fin des hostilités pour plus de cinq millions de soldats encore mobilisés. La sortie de guerre passe d'abord par la signature des traités de Paix entre les différents belligérants. Le retour à un après-guerre de Paix passe également par la démobilisation progressive des Français sous l'uniforme. De janvier à octobre 1919, **le pays se retrouve avec cinq millions de nouveaux “Anciens Combattants”**.

Et, par la voix des associations déjà existantes et de celles qui ne tarde pas à se créer, **le monde des Anciens combattants et mutilés ne tarde pas à sortir du silence des tranchées pour faire valoir leur conception du rituel républicain à instaurer afin de perpétuer le souvenir des Morts**.

Finalement, en plusieurs étapes successives et au terme de débats parfois difficiles entre le gouvernement, l'Assemblée nationale et les associations d'Anciens Combattants, **le 11 novembre 1922 voit la première célébration officielle de la “Fête Nationale” telle qu'elle est célébrée encore aujourd'hui, cent ans après l'événement**.

Le sujet a été abordé en détail dans l'ouvrage “*La Mémoire et la Pierre - Histoire du Monument aux Morts de la ville de Jœuf*”, coédité par le C.P.H.J. et la Ville de Jœuf et paru en avril 2019.

Il se trouve en outre que, pour la cité jovicienne, **le 11 novembre 2022 marque également le Centenaire de l'inauguration par le général de Castelnau du Monument aux Morts de la ville**.

Ce double centenaire vaut bien que le site du Cercle d'Histoire publie les “*Bonnes feuilles*” de cet ouvrage qui, en ces temps troublés où les canons tonnent à l'est de l'Europe, mérite d'être consulté par les jeunes générations.



10 -11 novembre 1920, "Le Soldat Inconnu" entre dans l'Histoire

En province et surtout en Lorraine réunifiée, la séance tumultueuse et désordonnée de la Chambre est jugée très sévèrement. Mettant l'accent sur l'œuvre de la République, renvoyant dos à dos les extrémistes des deux bords, la presse estime "que le président de la Chambre a manqué singulièrement d'autorité et de sang-froid"; elle regrette aussi "que la grande masse des modérés a montré qu'elle n'avait encore ni chef, ni discipline, ni méthode, ni patience".

Aussi, elle accorde une belle place à la cérémonie de Verdun, au cours de laquelle un jeune soldat doit, parmi huit cercueils anonymes acheminés depuis différents secteurs de l'ancien front, désigner celui du "Soldat Inconnu que le peuple de France accompagnera au Panthéon et à l'Arc de Triomphe, suprême hommage, le plus splendide que la France ait jamais rendu à l'un de ses enfants, mais qui n'est pas trop grand pour celui qui symbolise la vaillance française, dont le sacrifice anonyme a sauvé la Patrie, le Droit et la Liberté".

D'après les témoignages relatant l'événement porteur d'une intense charge émotionnelle, il est clair que le symbole représentant l'ensemble des soldats disparus au cours de la Grande Guerre est d'une immédiate et admirable efficacité. Après une cérémonie organisée par la ville de Verdun, par chemin de fer dans la nuit du 10 au 11, l'Inconnu quitte la Meuse pour Paris. Les cérémonies commencent par une veillée silencieuse, place Denfert-Rochereau où sont installées des chapelles funéraires, des pères, des mères et des épouses, des anciens combattants viennent se recueillir devant le cercueil du héros placé sur l'affût d'un imposant canon de 155. À sept heures, aussitôt après l'arrivée des autorités, le cortège quitte le "Lion de Belfort" pour rejoindre le Panthéon.



Dans une casemate de la citadelle de Verdun, le 10 novembre 1920, au cours d'une émouvante cérémonie débutée à 15 heures précises, le caporal Auguste Thin dépose le bouquet de roses que vient de lui remettre le ministre André Maginot (cliché paru dans "L'illustration" du 20 novembre 1920, collection particulière). L'extrait figurant en gras ci-contre est tiré de la brève allocution prononcée par A Maginot.



Vue du parvis du Panthéon à l'arrivée du cortège officiel. Au centre de la place, le catafalque du "Soldat Inconnu" sur son canon tiré par douze chevaux à la robe sombre, au second plan le char du "Cœur de Gambetta" (cliché paru dans "L'Excelsior" du 12 novembre 1920, collection particulière). Le coffret en bois d'Alsace où git le cœur du grand patriote est confié à un mutilé qui gravit les marches du monument, suivi par six combattants portant à bras le cercueil de leur frère glorieux et anonyme. Les deux précieuses reliques sont placées sous le dôme, moment historique où côte à côte, l'enfant du peuple et le grand patriote entrent dans l'immortalité.

Au terme de la cérémonie funèbre dans le "Temple des Grands Hommes", marquée par un discours à la gloire de la République, prononcé par le Président Millerand, le cortège quitte la place du Panthéon, puis vers onze heures et demie remonte lentement les Champs-Élysées majestueusement vides, pour rejoindre la place de l'Étoile. À l'Arc de Triomphe, la vue montre le char portant le cœur de Gambetta déjà arrêté à droite sous l'arche tandis que la dépouille du Soldat arrive devant le monument (ibidem "L'Excelsior" du 12 novembre 1920, collection particulière).

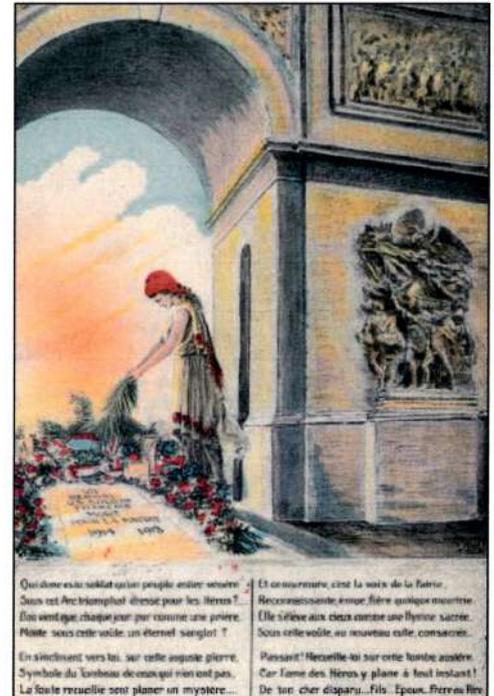
Placés côte à côte, l'urne et le cercueil sont bénis par M^{re} Roland-Gosselin, vicaire capitulaire du diocèse de Paris. Puis, "La Marseillaise" ayant retenti sous la voûte, le Président salue une dernière fois les héros de la Patrie et se retire, en compagnie des hautes autorités de l'État.



D'une heure de l'après-midi jusqu'à la tombée du jour, en un piétinement ininterrompu, une foule respectueuse défile devant les deux symboles qui représentent deux moments primordiaux de la vie du pays, deux heures poignantes de l'histoire de la Nation. Puis, alors que la nuit et le brouillard enveloppent progressivement le glorieux monument, le cœur du tribun et la dépouille de l'Inconnu quittent l'arche triomphale. Tandis que le corps du soldat est transporté, en présence du ministre Honnorat, dans une salle du premier étage, où il attendra, dans les plis du drapeau, que lui soit préparée la place où il dormira pour l'éternité, le cœur de Gambetta est porté au Panthéon, simplement escorté de quelques cavaliers, sabre au clair. Dans les jours qui suivent, une foule recueillie ne cesse de se rendre à l'Arc de Triomphe pour tenter d'y voir une dernière fois le cercueil du héros anonyme. En fait, chacun ne peut se recueillir que devant un cénotaphe recouvert d'un drap bleu horizon sur lequel sont inscrits ces mots : « *Dans ce monument, repose le corps d'un soldat français mort pour la Patrie, 1914-1918* ».

Dans la pénombre de la salle située dans la pile gauche du monument transformée en chapelle ardente, sous les plis du drapeau tricolore pour lequel il est mort, et sous la pyramide de fleurs amoncelées, repose le corps du Poilu français qui a pris rang dans l'Histoire. Une question est alors sur toutes les lèvres et dans tous les journaux : « *Quand celui qui est devenu l'ambassadeur de tous les morts et disparus de la guerre sera-t-il définitivement enterré ?* ».

L'inhumation définitive se déroule le vendredi 28 janvier 1921 au cours d'une cérémonie très simple organisée par Louis Bérard, nouveau ministre de l'Instruction publique, et André Maginot, toujours ministre des Pensions. Respectant le vœu émis par l'ensemble du monde combattant, il est décidé d'inhumer le Soldat inconnu sous l'arc triomphal, à l'endroit précis où ses camarades de la Grande Guerre avaient défilé le 14 juillet 1919, là où s'était dressé le gigantesque cénotaphe des 1 500 000 morts. Rappelant les ensevelissements de soldats à quelque distance de la ligne de feu, le protocole cérémoniel est volontairement strictement militaire et laïc. Devant la fosse ouverte sous l'arche, profonde de 2,20 mètres et mesurant 2,30 mètres de long sur 1,10 mètre de large, Louis Barthou, ministre de la Guerre, décore l'Inconnu des trois plus hautes distinctions françaises, médailles présentées par l'invalidé qui avait porté l'urne de Gambetta le 11 novembre précédent. Après une brève allocution du ministre, huit sapeurs descendent le cercueil, puis mettent en place la dalle de granit qui scelle définitivement à même le sol la tombe du Soldat mort pour la Patrie.



Carte postale ayant voyagé en 1922 (collection CPHJ). Le dimanche qui suit les premiers dépôts de gerbes du 21 janvier 1921, de très nombreux citoyens viennent honorer le Soldat Inconnu et déposer des couronnes de fleurs et de branchages, de simples bouquets de violettes qui s'amoncellent contre la petite barrière hâtivement édiflée autour de la dalle. Parmi ces visiteurs appartenant à toutes les classes de la société, un journaliste de *"L'Intransigeant"* note un grand nombre de femmes, mères, épouses ou sœurs de ceux qui reposent dans les cimetières du front.



Dès la fin du mois de mars 1921, des aménagements sont envisagés afin d'organiser le flux incessant de visiteurs. Par ailleurs, afin *"d'envelopper l'autel de la Patrie d'une solennité continuelle"*, le sculpteur ariégeois Grégoire Calvet suggère que soit installée *"au sommet de la voûte une ampoule électrique qui projeterait une lumière bleue sur la seule dalle"*. Son projet est repris à l'approche du cinquième anniversaire de l'Armistice, par le journaliste et ancien combattant Gabriel Boissy qui, rappelant l'action de *"L'Intransigeant"* pour l'instauration de la tombe du Soldat Inconnu, propose le 14 octobre 1923, *"l'institution d'un symbole au-dessus de premier symbole"*. « *La nuit, la glorieuse dépouille reste solitaire. Rien ne la garde. Nul ne veille auprès d'elle. Elle est seule, comme abandonnée (...)* Pourquoi ne déciderions-nous pas que désormais, à chaque crépuscule, une lampe sera allumée sous l'Arc de Triomphe, au-dessus de la demeure éternelle du Soldat Inconnu ? (...) Ne devons-nous pas cette pensée perpétuelle, vivante, à Celui, à tous ceux qui sont morts pour nous ? Les Parisiens voudront, que, sous la voûte imposante, au-dessus de la dalle sanctifiée, brille chaque nuit la flamme du Souvenir. »

Et le 11 novembre 1923 à six heures du soir, avec un tampon d'étoupe placé au bout d'un fleuret, sous l'Arc de Triomphe, c'est encore **André Maginot, à présent ministre de la Guerre, qui allume la "Flamme perpétuelle" qui ne doit plus s'éteindre.**

1921-1922 : vers le 11 Novembre "Fête nationale des combattants"

Dès le 11 novembre 1920, l'Inconnu entre d'emblée dans une dimension universelle et sa sépulture devient un lieu de culte républicain. Pour la société française sortie de la tourmente endeuillée et durablement meurtrie, la tombe de l'Arc de Triomphe constitue aussi un trait d'union entre le monde des puissants et celui des humbles et des sans-grade. Après les difficultés de 1920, le pouvoir politique ne semble pas vouloir modifier les modalités de célébration pour le troisième anniversaire de l'Armistice. De fait, cela renvoie les autorités civiles et militaires et toutes communes de France à l'application de l'article 6 de la loi du 25 octobre 1919, c'est-à-dire à commémorer la mémoire des soldats morts le 1^{er} ou le 2 novembre ! Or, en 1921 la Toussaint tombe un mardi, ce qui ménage un pont favorable pour se conformer à cette loi.



Toussaint 1921 : en raison du pont du début novembre, les Parisiens se rendent en nombre dans les cimetières, où les tombes des soldats de la Grande Guerre sont abondamment fleuries. Le lundi 30 octobre, en un défilé presque ininterrompu, des délégations avec leurs bannières, comme à gauche les représentants de l'*"Union Nationale des Combattants"*, viennent s'incliner devant la tombe du Soldat Inconnu. Le lendemain matin, le Président de la République et Mme Millerand, accompagnés du général Lasson, se rendent également à l'Arc de Triomphe pour déposer une palme et une gerbe de fleurs sur la dalle de granit déjà abondamment fleurie (clichés dans *"L'Excelsior"* des 1^{er} et 2 novembre 1921, collection particulière).

Mais à quelques jours de la date anniversaire de l'Armistice, il est visible que le monde combattant est loin d'être satisfait de ce calendrier. Et la question d'un "11 Novembre" férié revient en débat à la Chambre le vendredi 4 novembre (1). Deux positions s'opposent et entraînent un débat long et confus. Les tenants du jour férié chaque année le 11 novembre voient se dresser les partisans d'une célébration toujours un dimanche, solution moins pénalisante pour l'économie nationale et qui ne priverait pas les ouvriers d'une journée de salaire... pour faire toute sa place à l'Église. Au terme de quatre heures d'une discussion entrecoupée par de nombreuses arguties de procédure, les députés adoptent les trois articles de loi qui doivent être soumis au Sénat :

« Art. 1^{er}- La République française célèbre annuellement l'anniversaire du 11 novembre, fête de la Victoire et de la Paix.

Art. 2- Cette fête sera célébrée le 11 novembre si c'est un dimanche ou, dans le cas contraire, le dimanche suivant.

Art. 3- En 1921, la fête de la Victoire et de la Paix sera célébrée le vendredi 11 novembre. »

Mais quatre jours plus tard, malgré l'intervention du ministre de l'Intérieur, voulant éviter un nouveau pont synonyme de chômage supplémentaire pour les salariés, à l'unanimité, le Sénat amende le texte, supprimant purement et simplement l'article 3. Le vote de la Haute Assemblée est accompagné d'une recommandation "pédago-patriotique" proposée par Pierre Jossot, sénateur de la Côte-d'Or et ancien professeur d'école normale. (cf. document ci-contre)

"Vendredi 11 ou dimanche 13 ? Tel est le grave conflit qui divise les deux assemblées", s'interroge le quotidien *"Le Matin"* à l'avant-veille de l'anniversaire.

**VENDREDI PROCHAIN
sera-t-il jour férié ?**

La Chambre avait, on le sait, adopté ces jours derniers une proposition de loi disposant que l'anniversaire de l'armistice serait, chaque fois que le 11 novembre ne tomberait pas un dimanche, célébré le dimanche qui suivrait cette date. Exceptionnellement la fête devait avoir lieu cette année à sa date exacte, c'est-à-dire vendredi prochain.

Pour éviter un nouveau chômage et un nouveau pont, la commission sénatoriale d'administration générale, à l'unanimité moins une voix, avait repoussé la dernière partie du texte voté au Palais-Bourbon.

Le Sénat, malgré l'intervention de M. Marraud, ministre de l'intérieur, ratifia la décision de sa commission. Auparavant, M. Jossot, sénateur de la Côte-d'Or, avait émis cette suggestion :

« Je voudrais que dans toutes les écoles, au jour anniversaire de l'armistice, les professeurs rappellent en quelques mots à la fin de la classe du matin les grands événements qui sont commémorés ce jour-là et qu'ils terminent en disant à leurs élèves : « Cet après-midi, nous travaillons. »

La proposition de loi, amendée par la haute assemblée, devra retourner à la Chambre. L'accord se fera-t-il ?

Article paru dans *"Le Journal"* du 9 novembre 1921 (source Gallica op. cit). Le Sénat repousse la célébration de l'Armistice au dimanche 13. Les députés n'ont guère de temps pour se prononcer sur la version amputée de la loi !

Le suspense ne dure guère. Le 9 novembre, la Chambre ratifie le texte voté la veille par le Sénat. Et, ironie du calendrier, votée dans la précipitation par le Parlement et promulguée aussitôt par le Président de la République, la "Loi relative à la célébration de l'anniversaire du 11 novembre" paraît au "Journal Officiel" le 11 novembre 1921!

Ce même jour, dans les deux assemblées, les élus interrompent leurs travaux pendant quelques instants. À l'initiative d'Albert Ouvré, député de Seine-et-Marne et ancien combattant, le débat en cours est interrompu, tous les députés se lèvent et, pendant quinze secondes, debout devant leurs pupitres, ils gardent le silence et l'immobilité. Au Sénat dans le cours de l'après-midi, suite à une motion d'un groupe d'élus, la séance est suspendue à 15 heures pendant dix minutes.

Par ailleurs, la décision prise par le pouvoir n'annule pas les manifestations prévues à Paris pour le jour anniversaire. En fait, en cette année 1921, chacun peut constater que la **célébration du "11 novembre" s'est bel et bien dédoublée !**

**L'ANNIVERSAIRE
de la grande minute**
En signe de recueillement,
la Chambre et le Sénat interrompent
leurs travaux pendant quelques instants

Titre de l'article paru dans "Le Matin" du samedi 12 novembre 1921 (collection particulière). Le quotidien évoque les moments de recueillement des élus et relate les diverses cérémonies s'étant déroulées la veille dans la capitale.



Clichés publiés dans "Le Petit Parisien" du lundi 14 novembre 1921 (collection particulière). En haut M. **Léon Bourgeois**, président du Sénat (x), accompagné de membres de la Haute Assemblée. Au milieu, les membres du gouvernement, conduits par M. **Louis Barthou**, ministre de la Guerre, accompagné par M. Maginot, ministre des Pensions toujours appuyé sur ses béquilles de grand mutilé, suivis de MM. Marraud, ministre de l'Intérieur, Tissier, sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil et des Affaires étrangères, Guist'hau, ministre de la Marine, Loucheur, ministre des Régions libérées, et Le Trocquer, ministre des Travaux publics. En bas M. **Raoul Péret**, président de la Chambre des députés (x), accompagné de ses collègues MM. Morisson, Prieur et Roussel.

Dans la matinée du 11 novembre, à 11 heures dans la chapelle des Invalides, en présence de Mme Millerand, est célébrée la messe annuelle du « Souvenir » en mémoire de l'Armistice sous le patronage des maréchaux de France et la présidence du cardinal Dubois, archevêque de Paris. Tout au long de la journée, de nombreuses délégations se rendent à l'Arc de Triomphe pour déposer des fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu. Successivement défilent sous l'arche le général Debeney, directeur de l'École de guerre, à la tête de 300 officiers des deux promotions actuelles, un grand nombre de délégations des écoles de la Ville de Paris, le Comité américain pour les régions dévastées, la Légion britannique, la Fédération des volontaires étrangers, la Ligue des patriotes, guidée par Mlle Jeanne Déroulède, l'Union des pères et mères en deuil, dont les couronnes, magnifiques et innombrables, s'entassent peu à peu autour de la pierre sacrée.

Le surlendemain, comme dans toutes les communes de France appelées par circulaire préfectorale à pavoiser et à célébrer dignement l'anniversaire de la Victoire, des cérémonies plus officielles se déroulent à l'Arc de Triomphe. Entre 10 heures 15 et 11 heures 15, tandis que tous les corps constitués de l'État se succèdent devant le mausolée de l'Inconnu, quelques incidents provoqués par des militants pacifistes émaillent la cérémonie. Il apparaît que cette célébration a été notablement boycottée par les mouvements d'anciens combattants dont certains considèrent comme un quasi-sacrilège de ne pas avoir respecté la date anniversaire.

Ces faits laissent augurer de la réouverture du débat pour le prochain automne !



(1) La proposition de loi tendant à déclarer jour férié le 11 novembre de chaque année émane de deux groupes de députés, à l'initiative de MM. Georges-Louis Aimond, député de Seine-et-Oise et ancien combattant, et Pierre Dignac, élu de la Gironde et officier combattant blessé deux fois grièvement à Verdun, titulaire de trois citations, décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre avec palmes. La discussion immédiate est demandée par le ministre de l'Intérieur, Pierre Marraud.

Il semble que la chute du cabinet Briant et l'arrivée à la mi-janvier 1922 de M. Raymond Poincaré à la présidence du Conseil aient facilité la remise en cause de la loi adoptée dans l'urgence le 9 novembre précédent et déjà remise en cause le mois suivant (1). De toute évidence la revendication hautement morale du monde combattant va bientôt écarteler les considérations économiques qui avaient alors prévalu. Et, ne souhaitant visiblement pas traiter le sujet au tout dernier moment, le gouvernement sollicite les députés le 8 juillet, à la veille de la séparation estivale de la Chambre. Les quatre articles de la loi déposée par Maurice Maunoury, ministre de l'Intérieur, sont donc votés sans problème par les députés. La seule intervention qui retarde le vote est celle de Victor Balanant, député du Finistère, qui s'inquiète du risque de multiplication des ponts durant la première quinzaine de novembre. (2)

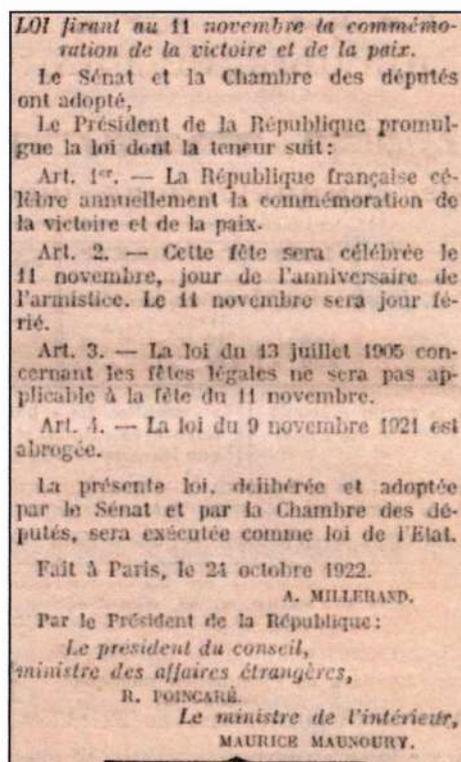
En raison de la séparation des chambres, la proposition de loi arrive sur le bureau du Sénat le 19 octobre 1922, sous un intitulé différent : « ADOPTION D'UNE PROPOSITION DE LOI SUR LA FÊTE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE ». La séance débute par un long préambule de Joseph Monsservin, sénateur de l'Aveyron et rapporteur de la commission d'Administration générale. Retraçant minutieusement les causes et les circonstances ayant amené les parlementaires à voter chaque année une loi différente, celui-ci explique les raisons du retour du sujet devant la Haute Assemblée :

« Il me semble que les scrupules d'ordre social et économique qui, en 1921, amenèrent le Parlement à ne pas instituer un nouveau jour férié, n'aient pas raison d'exister. Le Parlement avait craint, d'une part, que la privation d'un jour de salaire fût mal supportée par la catégorie si intéressante des travailleurs à la journée ; d'autre part, que la diminution corrélatrice du travail ne retentisse d'une façon fâcheuse sur la production nationale à un moment où la France a besoin de retrouver et d'accroître son activité passée ; mais il opposait que ces considérations d'ordre matériel, si sages soient-elles, sont, dans l'immense majorité des esprits, prédominées par des considérations d'ordre moral plus hautes encore et qui commandent le respect de la date du 11 novembre, date sacrée s'il en fut. Et d'abord, tous les groupements de combattants de la grande guerre, plus autorisés sans doute que tous autres à se prononcer sur la question, ont protesté contre le premier vote du Parlement. Est-il nécessaire de dire que ces groupements sont composés d'hommes appartenant à toutes les classes, aussi bien d'ouvriers intéressés à défendre leur salaire que de patrons soucieux de leurs industries ? Enfin, l'opinion a vu avec étonnement et défaveur que nous fassions coulisser au dimanche, c'est-à-dire, suivant les cas, au 12, 13, 14, 15, 16 ou 17 novembre, la commémoration d'un anniversaire qui n'a qu'une date, le 11, et qui rappelle à la fois le plus grand événement de l'histoire de France et l'un des plus importants de l'histoire du monde. »

Le Sénat adopte le même jour la proposition de loi qui est ratifiée par le Président Millerand et officiellement promulguée le 24 octobre 1922.

Entre les visions divergentes d'une commémoration qui ont entretenu une lutte d'influence entre un pouvoir politique toujours soucieux de magnifier l'œuvre de la République, et les combattants partisans du recueillement, la loi débouche sur un sage compromis.

Le consensus satisfait les anciens Poilus qui ont besoin des subsides de l'État et les gouvernants qui ne peuvent se passer de leur caution. En ce qui concerne le rituel des cérémonies du "premier vrai 11 novembre", cédant beaucoup aux attentes du monde combattant, la loi du 24 octobre crée véritablement le modèle de la fête qui perdurera jusqu'en 2012. (3)



Texte de loi promulgué le 24 octobre 1922 relatif à la "Commémoration de la victoire et de la paix" fixée au 11 novembre (source Gallica op. cit). On constate que la qualification de "Fête Nationale" utilisée lors du débat au Sénat n'est pas explicitement précisée.

LA FÊTE DE L'ARMISTICE

La France entière doit se recueillir une minute à onze heures précises le 11 novembre

UN MANIFESTE DES GRANDES ASSOCIATIONS

Association des Ecrivains Combattants, Association Générale des Mutilés de la Guerre, Association Nationale des Camarades de Combat, Fédération des Fonctionnaires Anciens Combattants, Fédération Nationale des Associations de Mutilés, Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre, Ligue des Chefs de Section et Soldats Combattants, Union Fédérale des Associations de Mutilés, Union des Aveugles de Guerre, Union Nationale des Combattants, Union Nationale des Mutilés et Réformés.



Extraits du "Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre" du 22 octobre 1922 (source Gallica op. cit). Le rédacteur de l'article se félicite que les suggestions des associations de combattants aient été agréées par les Pouvoirs Publics, à savoir "point de discours sur la tombe du Poilu Inconnu mais une minute de recueillement qui doit marquer à 11 heures précises, la communion de tous les Français qui se souviennent de la guerre et de ceux qui y ont laissé leur vie ; aucune cérémonie militaire ; toute latitude laissée aux associations des départements qui célébreront notre fête suivant leurs idées, leurs moyens, leurs coutumes".

Dès ce "11 Novembre" célébré pour la première fois et de façon moins triomphante à son jour et à son heure, l'anniversaire devient la cérémonie dédiée aux Morts qui ont sauvé le pays. En 1922, la République s'efface devant les défunts, reportant à la fête de Jeanne d'Arc, créée deux ans plus tôt, l'apologie virile de la Patrie, l'apparat militaire et l'identité martiale de l'État républicain. Ce partage des rôles est d'ailleurs accrédité par l'article 3 qui précise que la loi de juillet 1905 sur la séparation des Églises et de l'État "n'est pas applicable à la fête du 11 novembre". Laissant toute

sa place à l'Église et à sa mémoire compassionnelle, avec les offices matinaux célébrés, la minute de silence et la présence de membres du clergé, la fête devient un hommage passablement teinté de religiosité.

En ce quatrième anniversaire de l'Armistice, les deux cérémonies officielles, célébrées à l'Arc de Triomphe et en forêt de Compiègne, et l'inauguration du Monument aux Morts de la ville de Jœuf, font de la "Fête nationale" du 11 novembre 1922 une date particulièrement importante pour l'histoire du pays et celle de la communauté jovicienne.



11 novembre 1922, glorification du Poilu Inconnu à l'Arc de Triomphe.

Arrivé en automobile à 10 heures 50, le Président Millerand est accueilli par le ministre de la Guerre, André Maginot. Il salue les drapeaux avant d'aller s'incliner sur la tombe du Soldat Inconnu (collection CPHJ).

Pendant la minute de silence, A. Millerand et A. Maginot se recueillent sous la voûte de l'Arc de Triomphe (photo de presse de l'Agence Rol, source Gallica op. cit.). Ils ont été rejoints par Raymond Poincaré, Président du Conseil, et les membres du gouvernement. Sont présents place de l'Étoile, tous les maréchaux ainsi que les généraux qui ont collaboré à la longue œuvre de la victoire, à l'exception du maréchal Pétain, en mission d'inspection en Afrique du Nord, et du général de Castelnau, au même moment au garde-à-vous devant le monument de la ville de Jœuf.



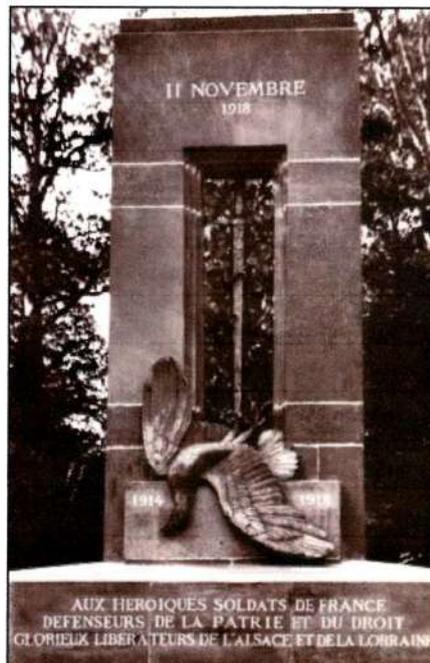
- (1) Dès le 10 décembre 1921, le banquier, mécène et philanthrope **Maurice de Rothschild**, député des Hautes-Pyrénées siégeant dans le groupe de la gauche démocratique, dépose une proposition de loi pour **modifier la loi votée le 9 novembre précédent et afin de faire déclarer jour férié le 11 novembre de chaque année**. Cette première proposition signée par de nombreux collègues du député est suivie par plusieurs autres ayant le même objet. Le mouvement de protestation contre l'escamotage du 11 novembre ayant été si spontané et si intense dans toutes les associations d'anciens combattants, de mutilés et de réformés que le Parlement s'en est ému. En se faisant l'écho de ces protestations unanimes, dans son rapport M. de Rothschild déclare alors : « **Sur le mode de célébration d'une fête instituée en leur honneur, les anciens combattants doivent avoir le dernier mot.** »
- (2) La proposition de loi rapportée par Maurice Bellet, avocat député de Haute-Garonne et ancien combattant mobilisé comme caporal mobilisé et qui termine la guerre comme lieutenant avec trois citations. **Victor Balanant**, député depuis 1919, est également un ancien combattant mutilé, très respecté par ses pairs. En 1914, bien que marié et père de deux enfants, il demande à partir au front. Malgré une grave blessure à la face, reçue le 5 septembre 1916 à Estrées, il obtient de regagner les premières lignes. Promu sous-lieutenant le 8 août 1918, il est de nouveau blessé le 1^{er} novembre 1918 à Sissonne. La Légion d'honneur et la Croix de guerre avec sept citations sanctionnent sa bravoure. À l'Assemblée, il consacre surtout son activité à la défense des droits des anciens combattants et en particulier des mutilés. Au cours de la Seconde Guerre, engagé dans la Résistance, il trouve une mort héroïque lors d'un parachutage de grenades, en se sacrifiant pour sauver la vie de ses camarades menacés par l'explosion.
- (3) La loi subit un changement notable le 28 février 2012 par la promulgation du texte : « **Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.** »



À Rethondes, dans la clairière de l'Armistice, on inaugure le "Carrefour de la Victoire" en présence de toutes les hautes autorités civiles et militaires du pays. Là, à l'aide d'une souscription, "Le Matin" a fait élever un monument dont l'Alsace a bien voulu donner la matière de l'encadrement, en grès rose de Saverne (ci-contre, collection CPHJ). À l'intérieur, un glaive droit qui fulgure blesse de la pointe un aigle abattu, foudroyé sur le socle où figure une seule inscription: « Aux héroïques soldats de France, défenseurs de la patrie et du droit, glorieux libérateurs de l'Alsace et de la Lorraine. »

Ci-dessus, vue des personnalités pendant le discours de M. Charles Beckenhaupt, doyen de la presse d'Alsace et de Lorraine, qui fait remise du monument au maire de Compiègne (photo de presse de l'Agence Rol, source Gallica op. cit.).

Au premier rang, sur la gauche, on reconnaît notamment les maréchaux Joffre et Foch, le Président de la République au premier plan et la haute stature du ministre de la Guerre, A. Maginot au second rang; au centre, en léger retrait, le président du Conseil R. Poincaré. L'officier placé sur la droite est l'amiral anglais Wemyss, acteur de la signature de l'Armistice en 1918, qui doit être décoré de la médaille militaire par le Président Millerand.



Dans les années qui suivent ce 11 novembre 1922, au niveau national comme au niveau local, les associations d'anciens combattants demeurent mobilisées pour que **le cérémonial qu'elles ont obtenu de haute lutte célèbre d'abord le deuil, la peine et la paix. Aussi c'est autour des monuments aux morts, considérés plus comme des tombes que des "autels de la Patrie", que les Poilus veulent glorifier leurs camarades défunts et perpétuer le culte qui leur est dû.**

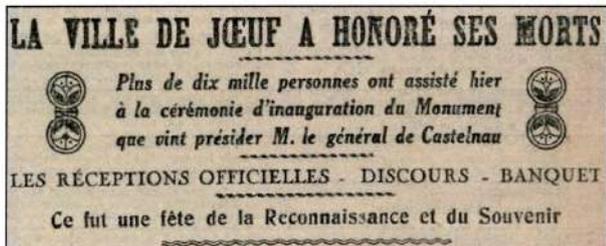


11 novembre 1922: les personnalités recueillies devant le Monument aux Morts de Jœuf, le jour de son inauguration. De gauche à droite, on reconnaît notamment le curé Peitz, desservant de la paroisse Sainte-Croix; au centre, le maire jovicien, Gustave Maguin, avec en retrait, Eugène Schallet, président de l'U.N.C.; sur la droite, le général de Castelnau, avec à son côté le sous-préfet Massoni. Au troisième rang, derrière le sous-préfet et les deux militaires, on peut apercevoir MM. Hubert et François de Wendel, maîtres de forges et principaux donateurs pour l'édification de la stèle enfin réalisée au terme de trente mois d'efforts et de démarches.

L'inauguration du Monument aux Morts de la Ville de Jœuf

Samedi 11 Novembre 1922 : une journée historique et grandiose

Par le truchement d'envoyés spéciaux dépêchés dans la vallée de l'Orne, la presse régionale accorde une large place à l'événement qui se déroule à Jœuf le 11 novembre 1922. À la une et sur deux pages, "*L'Est Républicain*" donne à la manifestation jovicienne une importance égale à celle organisée le même jour en forêt de Rethondes (cf. page 116).



À la une de "*L'Est Républicain*" du dimanche 12 novembre 1922, titre de l'article signé Achille Liègeois, dont nous donnons le début ci-dessous (collection CPHJ).



En fin de matinée, aux côtés des personnalités rassemblées devant le monument (photo bas de la page 116), les deux pupilles de la Nation représentent l'ensemble des enfants des Poilus joviens tombés au champ d'honneur : portant une couronne de fleurs, **Adrienne Durand**, fille d'un épicier gérant de la rue du Commerce, et, vêtu d'un joli costume marin, **André Radier**, fils d'un employé des Forges. Plus tôt le matin, lors de la remise du drapeau aux Anciens Combattants, après la récitation d'un compliment par la fillette, il revient au garçonnet d'offrir une belle gerbe de fleurs au général de Castelneau.

(De notre envoyé spécial)

Jœuf, 11 novembre. — Quand le tocsin et les appels du clairon retentirent à la frontière, un frisson secoua la population jovicienne.

La petite cité comptant alors 12.000 habitants, parmi lesquels 6.000 étrangers, ouvriers pour la plupart venus d'Italie et du Luxembourg. Environ 1.500 hommes prirent le fusil, sachant bien, hélas ! quel triste sort la guerre allait infliger aux foyers qu'ils abandonnaient, car les patrouilles allemandes n'avaient pas attendu l'ouverture des hostilités pour pénétrer déjà dans le faubourg de Franchepré...

Deux cent vingt-cinq enfants de Jœuf devaient tomber sous les balles ennemies ou succomber dans les geôles d'outre-Rhin. C'est pour honorer la mémoire de ces braves que, sous la présidence du général de Castelneau, on a inauguré, hier, pour le quatrième anniversaire de l'armistice, un monument aux morts qui commémorera leur glorieux sacrifice...

Un clair soleil d'hiver illumine Jœuf en fête. Des fanfares emplissent les rues d'allégresse et d'entrain. Des drapeaux flottent aux fenêtres. Toutes les cloches carillonnent. A l'entrée des rues principales, des portiques ornés de feuillage, souhaitent la bienvenue aux invités, qui se dirigent vers l'Hôtel de Ville où les réceptions officielles vont inaugurer les manifestations patriotiques de cette journée.

Déjà une automobile, pilotée par un poilu en uniforme bleu-horizon a amené le général de Castelneau qui salue à son arrivée M. Gastave Maguin, maire de Jœuf; MM. François et Guy de Wendel, Louis Marin, députés; Massoni, sous-préfet de Briey; Dreux et le docteur Giry, conseiller général; Lorentz, maire de Briey; Giordano, consul, et Vercelli, traducteur juré, représentant la colonie italienne de Briey; Dufresnoy, directeur des Acieries de la Marine à Homécourt; Launois, secrétaire en chef de sous-préfecture; le docteur Coulon, d'Auboué; MM. Schallet, président de la section jovicienne des A.M.C.; Bayard, président de la 27^e section des Médailles militaires; Lepezet, conseiller municipal, secrétaire de la Ligue des Familles nombreuses.

Le général de Lardemelle, gouverneur de Metz, a délégué le colonel Flandin, un de ses plus distingués officiers d'état-major. On remarque à ses côtés un lieutenant du 16^e bataillon de chasseurs, qui comptait dans ses rangs la plupart des poilus mobilisés à Jœuf.

MM. Bosment et Mailherbe, directeur et sous-directeur des usines de Wendel, secondent activement la municipalité pour l'organisation des cérémonies auxquelles prennent part toutes les sociétés de Jœuf, d'Homécourt, de Briey, etc.

Voici la section Pierre-de-Bar (préparation militaire). Elle défile aux accents de ses cuivres dans un ordre impeccable; elle produit une excellente impression sous sa tenue simple et correcte : pantalon blanc serré dans les guêtres noires, dolman bleu, képi blanc... D'autres sociétés se succèdent, ayant parfois à leur tête un abbé qui sonne du clairon pour entraîner ses jeunes et vaillants pupilles. Le patronage de M. le curé Peitz retient surtout l'attention...

A L'HOTEL DE VILLE

A 8 heures et demie, une réunion a lieu dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville. M. Gustave Maguin, maire; MM. Léon Bastien et Edmond Hautdidier, adjoints, s'em-

pressent à la rencontre des personnalités. Nous remarquons M. le docteur Aweng, président du comité d'érection du monument, qui succéda à M. Prosper Pastant, un des promoteurs avec M. Paul Houillon, du mouvement patriotique auquel on doit le succès de la souscription.

M. Rozet, l'éminent sculpteur dont l'œuvre se dresse sous nos yeux en pleine lumière, reçoit les félicitations de MM. François de Wendel et Louis Marin, députés.

M. le maire de Jœuf prend la parole; il souhaite en ces termes la bienvenue à ses hôtes :

« C'est pour moi un grand honneur en ma qualité de maire de la ville de Jœuf, de vous saluer en notre cité qui, aujourd'hui, veut honorer ses 224 enfants tombés pour la patrie.

« Afin de célébrer dignement cette fête du souvenir, vous avez bien voulu vous joindre à nous pour rendre hommage à ces humbles artisans de la victoire. Cet hommage est d'autant plus précieux et plus émouvant qu'il est apporté ce jour par M. le général de Castelneau, en personne, ce grand chef dont le génie a sauvé Nancy et Verdun. Mon général, messieurs, au nom de la ville de Jœuf, merci. »

Très ému, le général de Castelneau sort des rangs de l'assistance et remercie en quelques mots :

« Je suis ici l'interprète de nos chers et glorieux soldats, dit-il. C'est à eux, monsieur le maire, que vont vos éloges, et c'est en leur nom que je vous exprime notre sincère reconnaissance. »

LA REMISE DU DRAPEAU

Une touchante cérémonie se déroule sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les délégués des associations forment un carré au centre duquel se tient M. Schmitt, président des A.M.C. de Jœuf-Homécourt, à qui le général de Castelneau va solennellement remettre un drapeau pour sa section.

Les sociétés portent leurs drapeaux; plusieurs ont aussi des couronnes ou des palmes. Une fanfare exécute la *Marseillaise*. Tous les fronts se découvrent. Une profonde émotion étreint les cœurs, quand le vainqueur du Grand-Couronné prononce une courte, mais vibrante allocution :

« Je remets en vos mains, s'écrie-t-il, le symbole de quatorze siècles d'héroïsme et d'honneur. Les vertus de notre France immortelle sont contenues dans ses plis... »

En recevant le drapeau, M. Schallet assure le général des sentiments de fidélité qui animent ses camarades; puis un membre de la section noue une cravate de crêpe à l'emblème que les cuivres saluent d'une belliqueuse sonnerie.

Une gracieuse fillette, Mlle Adrienne Durand, dont le père, sergent-fourrier au 16^e chasseurs, fut tué à l'ennemi, récite un « compliment » qui traduit dans un langage plein d'une charmante simplicité les sentiments des orphelins de guerre.

« Nous savons que nos pères ont versé leur sang pour la France, dit-elle. Nous savons qu'un million et demi de Français sont tombés au champ d'honneur. Nous connaissons par cœur les noms des grands chefs qui ont donné la victoire à notre pays.

« Vous avez défendu vaillamment, mon général, notre terre de Lorraine; vous avez fait à la patrie les plus douloureux sacrifices. Merci d'être venu à nous; vous nous apportez une grande joie, un réconfort dans notre souffrance; vous êtes pour nous l'image vivante de la France toujours noble et triomphante malgré ses deuils ! »

À 9 heures, sous la houlette de Léon Bastien, grand ordonnateur des cérémonies, le cortège se forme pour gagner l'église Notre-Dame de Franchepré où doit être célébrée **une messe de Requiem**. Derrière la compagnie de gendarmerie de Briey commandée par le capitaine André et qui, sabre au clair, ouvre la marche, la longue théorie parcourt les rues pavoisées des cités, composée de la manière suivante : la "*Société italienne de secours mutuel de Moyeuivre*", les écoles des filles et de garçons, les sociétés de gymnastique de Briey, Hatrize, Valleroy, Homécourt; la "*Légion de Franchepré*" et la "*Section Pierre-de-Bar*" ferment la marche de ce groupe.

Viennent ensuite, porte-drapeaux alignés sur un rang, les représentants des sociétés d'anciens combattants étrangères à la ville : associations de Metz, Rombas, Moyeuivre, Auboué, les Médaillés militaires et A. C. de Briey. Les sociétés locales sont placées à la fin de cette partie du cortège : Association des mutilés de guerre, Médaillés militaires, A. C. de Jœuf-Homécourt, Association des anciens légionnaires, Ligue des familles nombreuses et Association de l'U. V. F. Suivent plus loin la musique "*L'Union Lorraine*" de Moyeuivre, les Chantres de la maîtrise de Jœuf, le clergé et les porteurs de palmes encadrés par la société "*L'Epée jovicienne*". **Les orphelins de guerre, les familles des morts, les personnages officiels, les autorités et les invités précèdent enfin la foule des participants.**

LA MESSE

L'église est archi-comble et beaucoup de personnes, faute de place, ne peuvent pénétrer dans le sanctuaire.

La messe est dite par M. l'abbé Peliz, curé de Sainte-Croix, qu'assistent MM. les abbés Warin, curé d'Homécourt, et Buisson, vicaire à Notre-Dame de Franchepré.

Les chants liturgiques sont exécutés par une chorale de jeunes filles que dirige avec maîtrise M. l'abbé Buisson, vicaire à l'église Sainte-Croix de Jœuf.

Les musiques, les tambours et clairons des différentes sociétés de gymnastique alternent avec les chœurs pour l'exécution de superbes morceaux bien appropriés à la circonstance.

Devant le maître-autel, les drapeaux des sociétés patriotiques et locales forment une haie tricolore qui semble en défendre l'accès.

Aufour du catafalque, dressé dans l'avant-chœur et de chaque côté duquel se tiennent les autorités, les escrimeurs de l'Epée Jovicienne, habillés tout de blanc et le fleuret à la main, montent une garde d'honneur.

Après l'Evangile, M. le chanoine Hogard prononce un beau sermon empreint de poésie, de foi, d'espérance et de patriotisme.

L'orateur sacré rappelle les souvenirs de 1914 à la mobilisation et les épreuves de la grande guerre. Il célèbre la grandeur du sacrifice de nos morts et en chante les récompenses humaines, accordées par la fête de ce jour, par les monuments qui célèbrent leur mémoire, par la gloire dont la France les entoure et surtout par la couronne d'immortalité que Dieu accorde aux héros.

Il termine par un ardent appel aux victimes de la guerre :

• O morts bien aimés, s'écrie-t-il, aidez-nous à comprendre nos devoirs de l'heure présente. Et si la France victorieuse était portée à s'endormir un jour sur ses lauriers, ô nos grands morts, jetez encore un cri d'alarme, et que votre sang répandu proteste contre l'inertie des paresseux ou l'insouciance des jouisseurs.

• O chers petits soldats, nos amis et nos frères, faites encore fleurir dans nos travaux et notre vie les vertus qui guérissent et qui sauvent. Inspirez-nous, enflammez-nous et faites que nous nous montrions dignes de votre générosité, de vos souffrances et de vos sacrifices et que nous sachions assurer et garantir les fruits de votre victoire. »

À la fin mars 1922, un catafalque était déjà dressé dans le transept de Notre-Dame. Préambule à la cérémonie du 11 novembre, il s'agissait alors de bénir la plaque émaillée portant les noms des enfants de Jœuf morts pour la Patrie (visible sous le dais funèbre à l'arrière-plan), tableau d'honneur devant être installé dans le porche d'entrée de l'église.

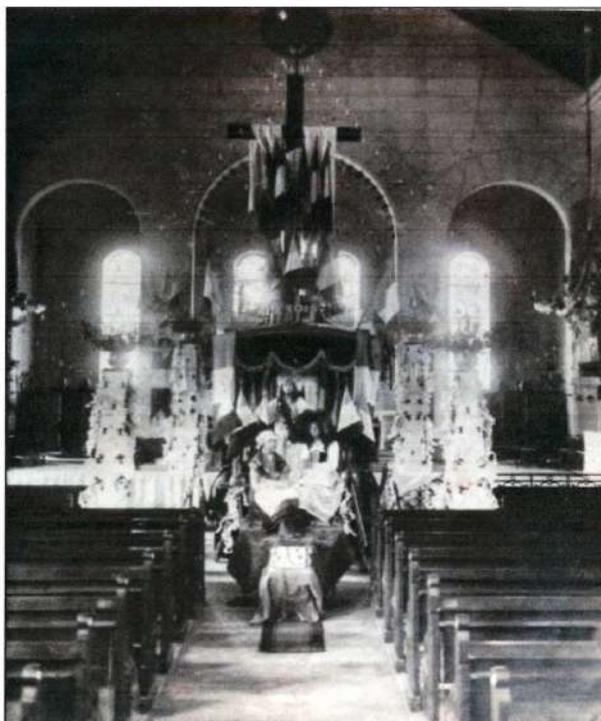
Lors de cette cérémonie, composant un tableau particulièrement symbolique de la ferveur patriotique des années d'après-guerre, trois jeunes filles, La Lorraine et l'Alsace placées sous la protection de la France éternelle, posent dans un décorum de fleurs, de drapeaux, de fusils et de casques de Poilus (collection particulière).

**La Ville de Jœuf inaugure le Monument
élevé à la mémoire de ses Enfants morts
au Champ d'honneur**

Titre d'un article signé J. K. occupant les deux tiers de la page 3 de "*L'Éclair de l'Est*" du dimanche 12 novembre 1922, (collection CPHJ). Ci-dessous à gauche, extrait relatant la messe célébrée en l'église de Génibois. Le chanoine René Hogard qui prononce le sermon de ce grand jour est l'auteur du "*Livre d'Or- Le clergé du diocèse de Nancy pendant la Guerre (1914-1920)*", publié en 1920.

Alors que les musiciens de Moyeuivre exécutent un joli morceau sur la place de l'église, accompagné de MM. les chanoines Martin, directeur de la "*Semaine Religieuse*", et Hogard, curé de la paroisse Saint-Epvre de Nancy, ainsi que des membres du clergé local, **Mgr de la Celle, évêque de Nancy et de Toul, sort en procession du presbytère, revêtu de ses ornements sacerdotaux.**

Dans l'église décorée d'écussons et de drapeaux tricolores, le prélat et sa suite remontent l'allée centrale jusqu'au transept où est dressé un **catafalque symbolique tendu aux couleurs nationales**, et prennent place dans le chœur. La cérémonie qui dure plus d'une heure s'achève par la **bénédictio**n par l'évêque de l'**emblème sacré remis le matin à Eugène Schallet**, président des Anciens Combattants.



À la sortie de l'église, le cortège se reforme et toujours guidé par le peloton de gendarmes à cheval, il se met en marche vers la place de la mairie où il arrive vers 11 heures 50. Le monument se dresse dans un cadre de verdure, entouré de mâts reliés par des guirlandes de lierre laissant flotter de longues oriflammes. Une foule compacte se masse autour de la stèle, près de laquelle a été érigée une tribune drapée dans une large banderole tricolore. Après une exécution magistrale de l'"*Hymne aux morts*" par la chorale de Sainte-Croix et l'orchestre symphonique des Forges et l'"*orage d'applaudissements de la part de l'assistance*", **Mgr de la Celle prend la parole en premier** (document ci-contre et photos page 151).

Le prélat bénit ensuite le monument et donne l'absoute "aux 225 martyrs tombés pour la cause du Droit, de la Justice et de la Liberté". Quand les prières ont cessé, la chorale entonne l'hymne de Victor Hugo: "*Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie...*".

Prenant ensuite la parole, **le président Aweng commence son allocution par une superbe description de l'œuvre réalisée par M. Rozet**. Il poursuit son très beau discours en proclamant que le monument ne constitue pas "*un groupe de pierres inanimées qu'un regard distrait effleure et abandonne aussitôt*", mais qu'il évoque "*la sublimité des vertus militaires*" et que la stèle communale doit désormais devenir le lieu privilégié du culte des morts à qui l'on doit un éternel souvenir. Dans sa conclusion, rappelant la mémoire de P. Pasant, premier président du comité d'érection, **le**

ALLOCUTION DE Mgr DE LA CELLE

Le premier Mgr de la Celle prend la parole. Saluant tout à tour les vétérans à barbe grisonnante de 1870, les anciens combattants de la grande guerre et les jeunes, tous animés du même sentiment de respect et d'amour à l'égard des nobles victimes tombées pour le salut de la France.

Monseigneur fait ensuite l'éloge des chefs valeureux qui les ont conduit au combat et à la victoire, saluant notamment dans la personne de M. le général de Castelnau le vainqueur du Grand-Couronné et de Verdun.

En terminant, Sa Grandeur engage l'assistance à marcher sur les traces de ces héros en restant des chrétiens fidèles et généreux.

Extrait de "*L'Éclair de l'Est*" du dimanche 12 novembre 1922, (collection CPHJ).

Dr Aweng remet le monument au maire, et se déclare "*certain qu'il créera par une véritable communion entre les morts et les vivants, l'union des gloires de notre passé et des forces de notre avenir*".

À l'issue de cette belle péroraison patriotique, les clairons ouvrent le ban et M. Rémy, secrétaire en chef de la mairie, procède à l'**appel de ceux dont les noms sont profondément gravés dans la pierre**. Tous les dix noms, un groupe d'écoliers coupe la longue liste funèbre en répétant comme une litanie "*Morts au champ d'honneur*". Cette scène poignante bouleverse de nombreuses personnes qui ne peuvent retenir leur vive émotion.

Idealisée, d'une si lumineuse façon, par l'inspiration et le talent du sculpteur, ce monument, si artistique dans la pureté de son style, parle à notre souvenir et à nos cœurs. Il n'est pas pour nous le groupe de pierre inanimé que le regard distrait effleure et abandonne aussitôt. Il évoque devant nous la sublimité des vertus militaires de ces soldats admirables, que des chefs énergiques et bons conduisaient à la victoire en leur infusant leur haute conception du devoir, leur foi patriotique et leur idéal d'une France toujours plus grande. Et nous rappelle le sacrifice sanglant de ces martyrs qui, résolus, indifférents au danger comme à la mort, avaient appris à s'immoler parce qu'ils avaient foi dans les destinées supérieures de la patrie.

Grâce à lui, vous garderez présente au milieu de vous, unie par un signe sensible à votre existence, la mémoire de nos enfants ; vous les ferez participer à cette vie que leur sacrifice a sauvée. C'est pourquoi ce monument se dresse en pleine ville, comme un symbole de force et de victoire. L'ouvrier, en allant à son travail, y puisera un élan du devoir à accomplir pour parfaire dans la paix l'œuvre que le soldat a accomplie dans la guerre. Les mères, en venant prier auprès de ce reposoir de leur deuil, suivant la belle expression de M. Barrès, se consolent en pensant que la tombe n'est pas le néant et que leur fils vit d'une gloire immortelle. Les orphelins, en invoquant la mémoire de leurs pères, recevront une leçon de patriotisme, d'énergie et de confiance. Pour nous tous, enfin, la pen-

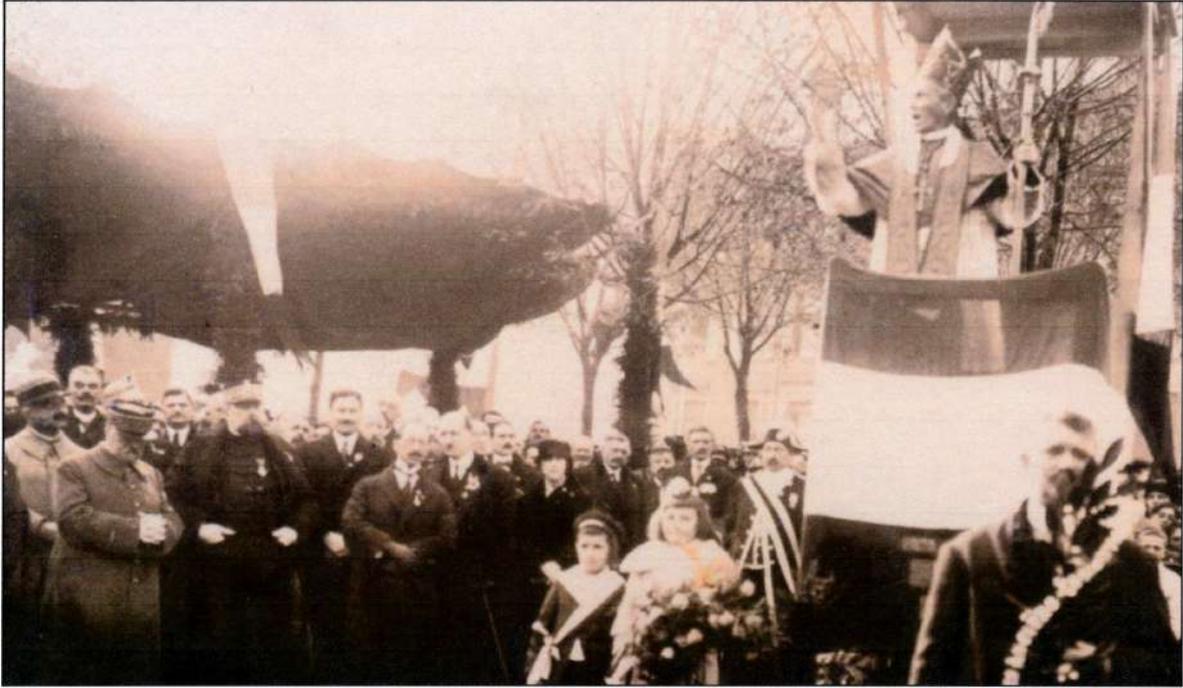
sée du sacrifice de ceux qui sont tombés pour que d'autres soient heureux, nous empêchera de faiblir et de rouler de la vitalité française ; le culte de nos morts sera une véritable initiation à leurs vertus.

Et s'il mettait possible de convier ces héros à cette fête du 11 novembre, ils se lèveraient de leur glorieuse sépulture, pour nous remercier, vous tous, qui, ayant compris la valeur de leur sacrifice, avez voulu le commémorer par l'édification d'un monument, pour lequel vous avez prodigué votre générosité et votre dévouement. Tout à l'heure, lorsque, dans le silence et les larmes, se fera l'appel de nos deux cent vingt-cinq morts et que la voix des enfants répétera, comme une pieuse litanie, ces mots glorieux : « Morts pour la France », nous nous recueillerons pour accorder à ces martyrs d'une sainte cause le meilleur de notre âme et de notre pensée, nous prions en union avec l'Eglise qui, par la voix de notre évêque, demandait pour eux l'immortalité dans la paix de Dieu ; nous invoquerons leur mémoire et nous leur jurons un éternel souvenir.

Au nom du comité que vous aviez chargé de réaliser cette œuvre de la reconnaissance, suivant vos vœux (et j'ai à cœur de rappeler à votre souvenir le nom de son premier président, M. Pasant, qui s'est consacré avec tant d'ardeur à cette belle tâche), je vous remets ce monument. Monsieur le maire, certain qu'il créera, par une véritable communion entre les morts et les vivants, l'union des gloires de notre passé et des forces de notre avenir.

Intégralité de la suite du discours prononcé par André Aweng lors de l'inauguration du monument, le 11 novembre 1922 (extrait de "*L'Éclair de l'Est*", op. cit., collection CPHJ).

Succédant à la tribune au médecin-chef de l'hôpital des forges, le glorieux mutilé **Gustave Maguin** n'est pas en reste et prononce **une allocution de très belle facture**. Après avoir remercié les autorités, le maire salue en la personne du général de Castelnau, l'un des plus grands chefs de l'armée française, "*qui a donné si noblement trois de ses fils à la France*". Lui-même blessé dans sa chair, le simple employé des Forges évoque les souffrances supportées avec héroïsme par ses compagnons d'armes, les sacrifices consentis pour sauver la dignité et la liberté du monde. La place leur étant mesurée, les deux quotidiens nancéiens ne donnent que des extraits plus ou moins longs de ce **discours marquant pour l'histoire de la ville et qui méritait de rester dans la mémoire de toutes les générations ...** (2)



Mgr de la Celle à la tribune pendant son allocution. Au premier rang des personnalités, de gauche à droite, on reconnaît le général de Castelnau, le sous-préfet Massoni, le docteur André Aweng et Eugène Schallet, président de l'"*Association des Anciens Combattants de Jœuf-Homécourt*". Au pied de la tribune, on retrouve les deux orphelins de guerre, André Radier et Adrienne Durand et, derrière eux, la silhouette de Maurice Oudit, ancien combattant et "*Suisse*" de Notre-Dame de Franchepré.



Bénédiction du monument par Monseigneur de la Celle. Au moment de l'absoute, le prélat nancéien est entouré du curé Peitz, placé de dos en surplis blanc, et du chanoine Hogard. Au deuxième rang, sur la gauche, on reconnaît le chanoine Martin. À l'arrière-plan, les silhouettes des gendarmes à cheval du capitaine André se détachent devant les toitures des immeubles de la rue du Commerce.

(2) À cet égard, les historiens du C.P.H.J. se félicitent que le 11 novembre 2018, le maire de la ville, M. André Corzani, ait choisi d'en rappeler le contenu lors des cérémonies marquant à la fois le Centenaire de l'Armistice et la réhabilitation du Monument aux Morts.

Le correspondant de "L'Éclair de l'Est" précise que Gustave Maguin termine son propos en adressant un hommage "à tous nos alliés et en particulier à nos frères d'armes italiens si bien représentés à cette cérémonie", des paroles sans doute accueillies avec satisfaction par le consul Giordano, présent parmi les personnalités.

Eugène Schallet succède au maire à la tribune et, avec une verve très patriotique, prononce à son tour un long discours apprécié par A. Liégeois qui exprime ses regrets de devoir en abrégé la teneur. Après avoir lui aussi rendu hommage à ses camarades de combat transalpins, le valeureux infirmier titulaire de plusieurs citations achève son allocution par la devise de son association d'anciens combattants : « *Unis comme au front* » ! (cf. encadré page ci-contre)

Après les trois principaux promoteurs de l'édification du Monument, la première – sans

doute la plus longue – série des discours prononcés devant la stèle, se poursuit avec les **prises de paroles successives du sous-préfet Paul Massoni, et du député François de Wendel**. (cf. encadré page ci-contre)

Louis Marin est la dernière personnalité régionale à intervenir avant l'invité de marque et président d'honneur de la cérémonie, le général de Castelnau qui, comme le veut la tradition républicaine doit s'exprimer en dernier et clore ainsi la partie protocolaire de l'inauguration. Le député de Nancy se montre relativement concis. Il salue la présence de son collègue de la Chambre bleu horizon, mais il rend surtout hommage au grand chef qui a défendu la ville ducale en septembre 1914 et mené la bataille victorieuse du Grand-Couronné, laquelle a permis au maréchal Joffre d'accomplir le "Miracle de la Marne".



M. GUSTAVE MAGUIN, MAIRE DE JOEUF	
<p>Il s'exprima en ces termes :</p> <p>« Mesdames Messieurs,</p> <p>« Cette journée est une journée de tristesse et de souvenir, mais c'est aussi une journée de gloire et d'honneur.</p> <p>« La Grande Guerre nous a légué une religion nouvelle, la religion du souvenir. Groupés aujourd'hui au pied de ce monument, nous accomplissons le devoir pieux que cette religion impose à ses fidèles et qui nous ordonne les efforts qui empêcheront nos morts de mourir entièrement. Ces soldats patients qui ont souffert et qui sont morts pour leur pays, ces hommes dont les chefs, qui les ont vus à l'œuvre, ne parlent qu'en pleurant, ne méritaient-ils pas que quelques lettres soient gravées dans la pierre ? Si ! car leurs noms inscrits sur ce monument resteront le plus grand témoignage de leur valeur. La religion du souvenir veut que nous dressions ce monument pour qu'il dise sans relâche aux générations naissantes que leur chemin s'ouvre à travers la poussière de la mort et que la beauté de leur route n'est faite que du scintillement de cette poussière.</p> <p>« Inclignons-nous bien bas devant les noms de ces héros qui sont morts pour que la France vive et pour que soient sauvées la dignité et la liberté du monde. Tous les enfants des écoles viendront se découvrir devant ce monument et liront ces inscriptions. Ils se rappelleront qu'un jour notre pays a été brutalement et odieusement attaqué et qu'il a vu se lever des milliers et des millions de sauveurs, tous enfants de son sol. Il ne faut point que les générations futures puissent oublier cela, il faut que ce monument enseigne que le peuple de France a dressé sa large poitrine devant les barbares assoiffés de conquête et de pillage et qu'il a assuré son salut par la victoire.</p>	<p>« Oui, les 225 morts à qui va notre hommage sont la rançon de notre renommée immortelle. Ils furent ceux qui, avec un stoïcisme farouche, endurèrent les indescriptibles souffrances, traversèrent les alternatives de la lutte sauvage sans une défaillance.</p> <p>« Ils allèrent au devant des rafales, souffrir pendant de longs mois dans la boue, dans le froid, sous la rage des balles et des obus.</p> <p>« Que ce soient le fantassin Sahling ou le sapeur Leloup, l'aviateur Veiber, tombé en plein vol, ou le marin Demange, torpillé en pleine mer, que ce soient le colonial Varnier, tombé au loin sous le climat meurtrier d'Orient, ou le chasseur Secret, mort héroïquement aux côtés du colonel Driant, ou encore ceux qui moururent dans les geôles allemandes, tous furent semblables par l'abnégation et la bravoure, et c'est pourquoi nous devons les unir dans la même apothéose.</p> <p>« Souvenons-nous d'eux en les faisant participer à notre victoire, car ils sont, eux, les grands vainqueurs, puisqu'ils ont sacrifié pour la France et pour Joeuf toute leur jeunesse, toute leur vie, même l'espoir de voir le triomphe final de nos armes.</p> <p>« Epouses de nos morts, mères de nos héros, pères de nos martyrs, pupilles de la nation, arrêtez vos larmes, calmez votre douleur. Vos époux, vos fils, vos pères ont cru dans leur patrie, pour elle ils ont vécu, pour elle ils sont morts. Par leur sacrifice sublime, ils sont entrés dans l'immortalité. Ayant gagné la victoire, ils nous imposent d'en tirer toutes les conséquences par notre travail assidu, notre confiance inébranlable, notre zèle infatigable à reconstituer la France meurtrie, à exiger dans le calme et la fermeté les justes réparations qui nous sont dues. »</p>

Essentiel de l'allocution de **Gustave Maguin** retranscrit par Achille Liégeois dans "L'Est Républicain" du dimanche 12 novembre 1922 (collection CPHJ). Ayant souhaité évoquer quelques figures parmi les 225 Héros jovicien, le maire veille à n'oublier aucune arme parmi celles des six Poilus cités dans son discours. En médaillon ci-dessus, devant le Monument aux Morts, Gustave Maguin, appuyé sur sa canne, et E. Schallet, sur le cliché à droite derrière le maire.

L'orateur conclut par des paroles d'espérance en s'écriant : « *Quelles que soient les difficultés de la France, un pays comme elle triomphera de toutes les difficultés dans la paix comme dans la guerre. Nos héros sont morts pour que la France vive. La France est éternelle.* »

Lorsque le **général Édouard de Curières de Castelnau** aborde la tribune, il est l'objet d'une longue ovation. Prononcé avec respect par tous les orateurs, son nom avait déjà provoqué des manifestations de touchante sympathie. Et, celui que ses pairs considèrent comme le plus brillant général français mais qui, pour des raisons politiques, ne sera jamais fait maréchal, **porte à leur paroxysme les sentiments de la foule qui l'écoute en silence, quand il retrace l'épopée de la Marne et de Verdun.** (1)

Il est déjà 13 heures 30 quand l'officier général et député de l'Aveyron descend les marches de la tribune au milieu d'applaudissements prolongés. Mais, avant que Léon Bastien ne donne le signal de quitter la place, le colonel Flandin, représentant le général Lardemelle, gouverneur de Metz, épingle la Médaille militaire sur la poitrine de deux Poilus et remet des décorations posthumes à sept parents de héros morts pour la France. Les enfants des écoles clôturent la matinée en entonnant le chœur des Girondins "*Mourir pour la patrie...*"

Aussitôt après, le cortège se reforme et les autorités se dirigent vers Franchepré pour se rendre à la salle Rouyer, où est servi un banquet de trois cents couverts.

Les discours des personnalités, le samedi 11 novembre 1922

Les orateurs qui prennent la suite du président des Anciens Combattants ont sans doute été moins diserts que leurs prédécesseurs... Si ce n'était pas le cas, leurs interventions sont désormais tombées dans les "*oubliettes de l'Histoire*", car, au moment de mettre sous presse, la pagination des deux quotidiens commençait à devenir un peu "*étriquée*" !

M. SCHALLET

Il nous faut, à regret, abrégier le magnifique éloge que M. Schallet, président de la section jovicienne des Anciens combattants et mutilés, fit de ses camarades :

« La France de Charlemagne et de Jeanne d'Arc, s'écria-t-il, ne devait pas mourir. Pendant plus de quatre ans la mort a passé dans nos rangs, prenant ses victimes au hasard, fauchant sans souci de l'âge ni des conditions sociales. Le bleu et presque imberbe des dernières classes n'a pas plus trouvé grâce devant elle que le brave territorial aux cheveux blancs ou gris. Leur sort a été commun ainsi que leur idéal. Les deuils ont succédé aux deuils et la liste est longue de ces Français, qui, partis à la mobilisation ou à l'appel de leur classe, n'ont pu comme nous revenir au foyer. Ce foyer que par la pensée ces mourants ont peut-être revu avec les êtres qui leur étaient chers.

De la mer aux Vosges, ils sont tombés, ici criblés de mitraille, ici empoisonnés par les gaz ou brûlés par les lance-flammes. Au fond des sapes ou des mines, ils ont été engloutis avec le vaisseau qui les portait. Tous sont morts pour la défense de leur foyer, de leur Patrie.

Pour parfaire l'œuvre de ces héros auxquels j'ajouterai le souvenir de nos camarades italiens qui, habitant cette cité, sont tombés sur notre sol sacré, soit en Argonne, soit sur cette montagne de Reims qu'ils ont défendu avec tant d'acharnement pour parfaire l'œuvre, dis-je, l'union entre tous les Français est plus que jamais nécessaire et je dirai « unis comme au front », telle doit rester la devise des anciens combattants : « unis dans la paix et dans le travail », telle doit être celle de tous les Français. »

M. MASSONI

M. Massoni, sous-préfet de Briey, lycéen, lui aussi, que rien n'est assez beau, personne n'est assez haut pour pleurer et honorer ceux que nous glorifions. La voix des morts qui monte de partout sera assez impérieuse pour rappeler à ceux qui tenteraient de jeter la discorde, l'union des champs de bataille.

Il combat aussi la thèse qui accuse à tort la France d'impérialisme et termine par un beau cri de reconnaissance pour notre armée, à laquelle vont nos pensées attendries et tous les battements de nos cœurs.

M. FRANÇOIS DE WENDEL

M. François de Wendel dit combien tous les noms des deux cent vingt-cinq héros de Jœuf lui étaient familiers.

Il dit avec quel enthousiasme ils participeraient à la mobilisation, bien qu'ils n'ignoraient pas que l'Allemand serait bientôt chez eux.

Après avoir affirmé qu'à Jœuf comme sur toute la frontière de l'Est, le patriotisme était plus vigilant qu'ailleurs, le député de Meurthe-et-Moselle termine par cette belle péroraison : « Jœuf a élevé à ses héros ce monument, témoignage de notre admiration, mais il ne sera pas que cela. Il sera la marque des abnégations envers nos morts et de ce que nous devons à ceux qui sont revenus de la grande guerre blessés et mutilés. Il sera le symbole de la victoire, le symbole de ce que peuvent des Français qui consacrent toute la vertu de la race à la grandeur du pays. »

À gauche, extrait de l'allocution d'Eugène Schallet qui se termine par un plaidoyer pour l'union de tous les Français, publiée dans "*L'Est Républicain*" du dimanche 12 novembre 1922 (collection CPHJ). À droite, les résumés des interventions du sous-préfet de Briey et du maître de forges jovicien (in "*L'Éclair de l'Est*" du 12 novembre 1922). Ayant salué les représentants du Parlement, P. Massoni engage chacun à "*tourner les yeux vers l'avenir pour accomplir l'œuvre de redressement dans la paix*".

François de Wendel qui a vécu parmi les populations de la frontière ne manque pas de rappeler "*qu'il connaît, qu'il a vu grandir auprès de lui la plupart des hommes dont les noms s'auréolent d'une gloire Impérissable*". Il se souvient d'août 1914 et rappelle la situation dramatique des habitants des territoires occupés : « *Alors que les hordes barbares assiégeaient déjà leurs portes, ils sont partis avec confiance, sans hésitation, prêts à l'holocauste. Rien n'a troublé leur résolution. Beaucoup d'entre eux ont devancé même l'appel de la mobilisation. Quoiqu'ils n'aient jamais revu leurs familles, dont une douloureuse occupation les séparait, ils ont rempli vaillamment leur mission, sans que la tristesse ait abattu un seul instant leur inébranlable confiance dans le succès* » (extraits choisis par A. Liégeois et parus dans "*L'Est Républicain*").

(1) La transcription du discours du grand chef militaire figure à la page 154 suivante.

Le banquet se déroule dans une salle décorée de plantes vertes, de palmiers, de fleurs, de motifs patriotiques où s'inscrivent les grandes étapes de la victoire : Yser, Marne, Verdun, Chemin des Dames... Le général de Castelneau préside les agapes, ayant à sa droite Mgr de la Celle et à sa gauche, François de Wendel.

Dans "L'Est Républicain", Achille Liègeois termine son abondant article sur une note essentiellement festive : « Pendant le repas, l'Union Lorraine (Harmonie des Forges de la vallée de l'Orne) fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. L'échange des toasts qui termine cette réunion patriotique scelle plus étroitement l'entente cordiale de tous les Joviclens rapprochés dans un suprême hommage.

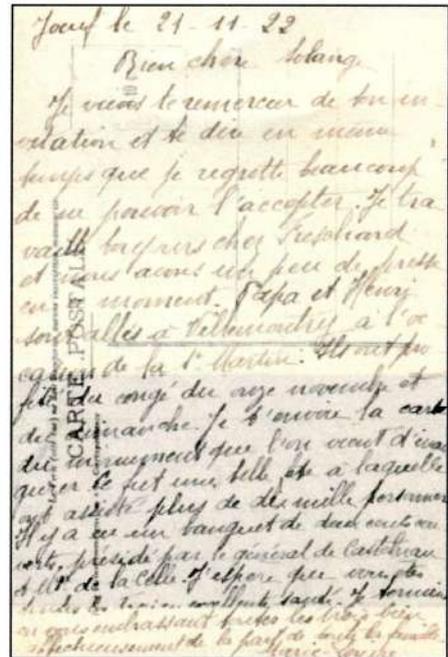
M. Gustave Maguin remercie ses hôtes dans une allocution que soulignent de frénétiques applaudissements. Cette fête de la Reconnaissance et du Souvenir s'achève par une soirée qui répand à travers la petite ville une extraordinaire animation. »

Dans sa conclusion, l'autre journaliste nancéien présent dans la cité jovicienne est convaincu que l'Histoire retiendra cette mémorable manifestation :

« Cette journée du souvenir, qui fait grand honneur à la municipalité et aux organisateurs, restera longtemps gravée dans la mémoire de la population de Jœuf et de tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister. »



M. le Général de Castelneau (collection CPHJ).



Correspondance figurant au verso de l'une des cartes postales présentant le monument tout récemment inauguré, et vendue le 11 novembre 1922 (collection CPHJ). Elle a été expédiée dix jours plus tard par Marie-Louise Gay, une jeune fille d'origine ardéchoise, employée de maison chez M. Gaston Freschard, directeur du moulin à scories de Ravenne.

<p>M. LE GENERAL DE CASTELNAU</p> <p>En un langage concis, nerveux et parfois enflammé, M. le général de Castelneau prend le dernier la parole.</p> <p>« Et moi aussi, commence-t-il, je veux que ma première parole soit pour remercier le maire de Jœuf et le président du comité d'érection d'avoir fait appel à mon concours pour présider une telle fête. »</p> <p>Puis le général rejette sur le poilu de France, dont il fait un touchant et magnifique éloge, tous les mérites de la victoire si chèrement acquise, en déclarant que les chefs qui ont tout demandé à leurs subordonnés saisissent chaque fois qu'ils le peuvent de proclamer publiquement leur profonde gratitude et leur indivisible attachement envers les soldats de notre pays.</p> <p>Il parle enfin en termes élevés et profondément chrétiens du souvenir que l'on doit accorder aux glorieux martyrs de la guerre.</p> <p>« On nous appelle souvent, dit-il encore, les glorieux vainqueurs, mais les victorieux, où sont-ils ? Ils sont là où sont nos morts dans les vastes nécropoles du front; leurs noms sont gravés sur les monuments qu'on inaugure en leur mémoire. Si la</p>	<p>leur sanglante du sacrifice qu'on appelle la gloire existe quelque part ici-bas, c'est là qu'il faut la chercher et pas ailleurs. »</p> <p>Puis s'adressant à Monseigneur, le général rappelle que le patriotisme et la religion marchent la main dans la main.</p> <p>Il félicite ensuite MM. François de Wendel et Louis Marin dont l'activité laborieuse et le dévouement inlassable sont un exemple pour tous et un honneur pour ceux dont ils sont les mandataires.</p> <p>L'éminent orateur brosse ensuite un tableau saisissant des champs de bataille, notamment de celui de Verdun où nos soldats ont dû tenir coûte que coûte sous une véritable avalanche d'obus et de mitraille.</p> <p>Et le général conclut par cette magnifique péroraison : « Le coq gaulois peut chanter l'hymne de la victoire et ouvrir largement ses ailes au souffle fécond de la liberté. « Dieu et patrie », telle doit être notre devise. L'église nous aidera à triompher, à assurer à la France la paix réparatrice et intégrale dans tous les domaines. Nos populations sont essentiellement patriotiques et chrétiennes : elles n'ont pas leurs semblables dans le monde entier.</p>
---	---

Compte rendu de l'allocution du général de Castelneau retranscrite dans "L'Éclair de l'Est" du 12 novembre 1922 (collection CPHJ). Le député de l'Aveyron, président de la commission de l'Armée, ne cache pas ses convictions de fervent catholique, qui joueront indéniablement contre lui dans la carrière politique qu'il démarre à près de 70 ans. Au cours de la guerre, contrairement à d'autres généraux, Castelneau est souvent au contact des soldats. Il se rend fréquemment dans les tranchées et visite les postes de secours et les hôpitaux. Il s'estime responsable des pertes et pense que son premier devoir est de les limiter. Aussi, tout au long du conflit, il pourchasse farouchement toute démonstration de crânerie et d'héroïsme inutiles. L'Histoire a retenu le général de Castelneau comme l'un des généraux les moins répressifs de la Grande Guerre. Aussi, devant la stèle jovicienne, c'est avec conviction et sincérité qu'il affirme que "la Victoire est moins l'œuvre des chefs que celle des Poilus!"